

CONFERENCE TECHNIQUE TERRITORIALE OCCITANIE LA GESTION DES OUVRAGES D'ART

Des outils d'accompagnement pour les communes et les EPCI

CARCASSONNE, 13 mars 2025

SOMMAIRE

❑ **SOS Ponts**

❑ **Expertises Territoires : Communauté Ponts**

DES PLATES-FORMES POUR ACCOMPAGNER LES COMMUNES ET LES INTERCOMMUNALITES

Le Cerema met en outre à disposition deux plates-formes d'accompagnement des communes et intercommunalités.

1

SOS Ponts vous guide dans l'entretien et la rénovation des ponts communaux

[Nous poser une question](#)

2



DES SOLUTIONS COMPLÉMENTAIRES



Les élus (ou membres du conseil municipal) des **petites communes**, ou les **EPCI**, qui ont une question sur un pont spécifique



Les **partenaires de l'ingénierie locale** (ATD, DDT) qui veulent suivre les questions sur leurs territoires



Les **responsables voirie ou ouvrages d'art** en **intercommunalité**, en **conseil départemental** ou en **métropole** qui ont une question générale sur les ponts et veulent partager entre pairs



Les **partenaires de l'ingénierie locale** qui veulent échanger entre eux et trouver des ressources



Les **bureaux d'études**,...

SOS Ponts

Dédié aux collectivités, DDT, ATD...
Ne répond pas aux particuliers ou au secteur privé

Communauté Ponts

Ouvert à tous les acteurs
de la gestion des OA



4

QUEL OUTIL UTILISER POUR QUEL BESOIN ?

Si votre collectivité ne sait pas **quoi faire, comment faire ou qui contacter** pour rénover ses ponts ou murs

Par où commencer pour réparer mon pont ?

Puis-je avoir des subventions ?

Qui peut m'aider ?



Posez votre question sur [SOS PONTS](#) via un formulaire

Si votre collectivité veut échanger avec des pairs, des techniciens, des experts publics et privés

Si elle cherche **des retours d'expérience, des méthodes, des contacts**

je voudrais échanger avec un élu qui a le même type de pont que moi

je voudrais connaître les principes de dimensionnement pour un ouvrage d'art routier

Je recherche une méthodologie de diagnostic pour une étanchéité de pont en maçonnerie.



Rendez-vous sur la Communauté Ponts d'[Expertises Territoires](#)



SOS PONTS



PERMETTRE AUX COMMUNES ET EPCI DE POSER DES QUESTIONS

Le Cerema a ainsi mis en place un **service numérique gratuit**, pour permettre aux communes ou EPCI e poser des questions sur l'entretien et la rénovation de leurs ponts.



SOS Ponts

<https://sosponts.recoconseil.fr/>



SAVOIR QUOI FAIRE, QUAND, COMMENT ET AVEC QUI

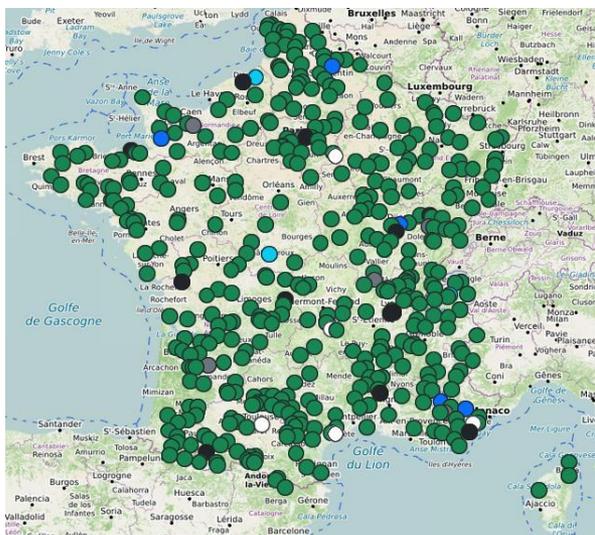
C'est un service où les expert(e)s du Cerema orientent les communes vers :

- La **prochaine étape** (études, travaux...)
- Les **bons acteurs** et contacts (AMO, bureaux d'études et entreprises spécialisés, maîtres d'œuvre...)
- Les **bonnes méthodes** (entretien, surveillance, diagnostic...)



The screenshot shows the 'SOS Ponts' website. At the top, there are logos for 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE', 'Cerema', and 'SOS Ponts'. A 'Se connecter' link is in the top right. Below the header, the word 'Ressources' is visible. The main content area features a large photograph of a stone bridge with multiple arches over a river, with buildings in the background. Overlaid on the bottom right of the photo is a white box with the text: 'SOS Ponts vous guide dans l'entretien et la rénovation des ponts communaux'. Below this text is a blue button that says 'Nous poser une question'. At the bottom of the page, there is a paragraph of text: 'Vous vous posez des questions sur l'entretien et la rénovation de vos ponts communaux ? Le Cerema met à disposition SOS Ponts, un service public gratuit pour vous guider vers la prochaine étape, les bons acteurs à contacter et les actions à mettre en place.'

UN SERVICE QUI A 21 MOIS



Un outil **ouvert** depuis juin 2023

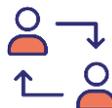
après 6 mois d'expérimentation



Plus de **450 dossiers** avec questions posées par les collectivités (dans **quasiment tous les départements**)



- 60% de communes ont moins de 1000 habitant.e-s
- 30% de communes ont entre 1000 et 5000 habitant.e-s
- 10% de communes ont plus de 5000 habitant.e-s



Des réponses apportées

par **9 expert(e)s** du Cerema pouvant être accompagnés par **20 partenaires** (pour le moment)

DES EXPERT(E)S DU CEREMA

Aujourd'hui **9 expert(e)s en ouvrages d'art** pour répondre à vos questions sur les ponts et les murs



Grégory Boré

Bruno Bérenger



Catherine Courtade



Sélyane Hammoum



Renaud Léglise



Piero Nieddu



Johan Perret



Chloé Plut



Mélanie Wattré

Animation du portage et pilotage de projet en lien avec la start up d'Etat
Recommandations collaboratives (<https://recommandations-collaboratives.beta.gouv.fr>)

Conférence technique territoriale Occitanie
Carcassonne – 13 mars 2025



Marie
Archambault

COMMENT ÇA MARCHE ?

CE QUE SOS PONTS FAIT



1

La collectivité pose sa question sur [SOS Ponts](https://sosponts.recoconseil.fr/onboarding/project) via un formulaire simple et rapide

<https://sosponts.recoconseil.fr/onboarding/project>



2

Les expert(e)s formulent des recommandations sur les actions à **conduire** et les acteurs à contacter



3

La collectivité consulte les recommandations dans son espace personnel



4

La collectivité **partage sur les actions mises en place** et peut poser de nouvelles questions sur la suite de la démarche

CE QUE SOS PONTS NE FAIT PAS :

SOS Ponts ne réalise pas de prestation d'étude

DES EXEMPLES DE QUESTIONS

La marche à suivre	Les financements	Qui contacter
55%	21%	24%

1 Qu'est-ce que nous devons faire ?

« Nous souhaiterions connaître les démarches à effectuer pour l'opération de restauration du pont. »

« Comment procéder pour connaître la charge maximale admissible sur mon ouvrage ? »

« Est-ce qu'on a lancé la bonne démarche ? Tant qu'on fait des réparations, est-ce qu'il y a d'autres choses à faire en même temps ? »

« Conseils sur la façon de procéder, autorisations, à demander... »

« Les particuliers qui ont des arbres qui poussent près des ponts ont-ils des obligations d'entretien ? »

2 Qui peut nous aider ?

« À qui je peux m'adresser ? un bureau d'études spécialisé ? »

« Quelles sont les entreprises qui pourraient intervenir avec devis ? »

« Auriez-vous des contacts avec qui je pourrai échanger et demander des devis ? »

« A quel bureau d'étude ou AMO puis-je faire appel afin d'examiner et de chiffrer les travaux de réparation ? »

3 Quelles aides sont disponibles ?

« Peut-on avoir des aides pour le financement de l'étude qui va être faite et une aide pour les travaux ? »

« Pourriez-vous nous indiquer les aides dont il nous serait possible de bénéficier pour ce type de travaux ? »

« Pourriez-vous m'indiquer les possibilités de subvention pour la rénovation d'un pont ? »

UN EXEMPLE CONCRET

1. Une question d'une commune

« Nous avons un ouvrage métallique en mauvais état fermé à la circulation depuis 2010. Nous aimerions être accompagnés dans l'étude technique et la recherche de financements afin de permettre la réouverture de l'ouvrage à la circulation après sa rénovation. »

La maire de la commune

Des fiches ressources

2 recommandations pour savoir quoi faire

Faire inspecter vos ponts et murs

Réaliser une inspection détaillée pour mieux connaître l'état de votre pont ou mur

EN RÉSUMÉ

Quand les désordres sur votre pont ou mur sont importants, il vous sera recommandé de faire une inspection détaillée. Cette inspection peut également être réalisée régulièrement à titre préventif. Sorte de "bilan de santé" complet de l'ouvrage, il permet d'avoir un bilan plus détaillé sur l'état du pont ou du mur et de connaître les actions d'entretien, de surveillance ou les études à réaliser.

Bien démarrer le projet de remise en peinture de votre pont métallique

Établir le "diagnostic corrosion" de votre pont métallique

EN RÉSUMÉ

Un pont métallique rouillé, si son état permet encore de le maintenir, devra être repeint. Mais la réflexion de la peinture d'un pont est une opération exigeante sur le plan technique, et c'est pourquoi tout doit commencer par un diagnostic spécifique corrosion, qui permettra de déterminer les techniques à employer et les conditions de réalisation à respecter.

Un pont métallique a généralement été peint à l'origine (voire repeint entretemps) pour le protéger de la corrosion. Mais le temps a fait son office et vous avez maintenant un pont dont la peinture n'assure plus son rôle de protection ? Il va donc falloir le remettre en peinture.

2 recommandations pour savoir qui contacter

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) : Ce que c'est et ce que ça peut vous apporter

Si vous n'avez pas la compétence technique dans votre collectivité, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) peut vous aider à définir et gérer votre projet de A à Z

EN RÉSUMÉ

Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) peut vous aider à définir votre projet de réparation après une première phase d'évaluation, et à mener votre projet du diagnostic jusqu'à la phase de travaux. Elle permet d'optimiser vos coûts, vos choix techniques et de faire appel aux bons acteurs au bon moment.

Faire appel à l'ingénierie publique locale pour un accompagnement

DÉFINITION DE PROJET, RECHERCHE DE FINANCEMENTS, VISITE DE PONTS OU MISE EN LIEN AVEC DES PARTENAIRES

2 recommandations pour connaître les aides

Financer les travaux sur vos ponts et murs grâce au dispositif d'aide du Programme National Ponts "Travaux"

LES RÈGLES ET DÉMARCHES POUR BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF DE SUBVENTION DU PNP "TRAVAUX"

Mobiliser la DSIL et/ou la DETR pour financer vos projets de rénovation de ponts et murs

LA DSIL, ET PARFOIS LA DETR, INCLUENT LES ÉTUDES ET LES TRAVAUX POUR LA RÉNOVATION DES PONTS ET MURS

UN EXEMPLE CONCRET

La fiche ressource synthétique pour expliquer la marche à suivre

Financer les travaux sur vos ponts et murs grâce au dispositif d'aide du Programme National Ponts "Travaux"

Les règles et démarches pour bénéficier du dispositif de subvention du PNP "Travaux"

EN RÉSUMÉ

L'État mobilise 35 M€ pour aider les communes à réaliser les travaux de réparation ou de reconstruction de leurs ouvrages les plus dégradés, et notamment ceux présentant un enjeu majeur vis-à-vis de la sécurité des usagers et de la continuité des dessertes locales. Cette fiche vous explique les conditions pour pouvoir bénéficier d'une subvention à ce titre, et la démarche pour en faire la demande.

L'APPUI PROPOSÉ

Qu'est-ce que c'est ?

L'État mobilise 35 millions d'euros pour aider les communes à réaliser les travaux de réparation ou de reconstruction de leurs ponts et murs les plus dégradés. Cette aide est destinée notamment aux ponts (ou passerelles) et murs de soutènement présentant un enjeu majeur vis-à-vis de la sécurité des usagers et de la continuité des

Le message personnalisé spécifique à l'ouvrage

ÉCHANGES & NOTES

Votre pont est éligible au PNP travaux sous réserve de monter un dossier respectant les critères mentionnés dans la fiche ressource ci-contre et sur le site du PNP Travaux. Le PNP Travaux vous permet de faire subventionner jusqu'à 60% du projet (études comprises).

Vous devez monter un projet de réparation ou reconstruction abouti, dont le montant sera supérieur à 40 000€HT.

Vous pouvez contacter le PNP Travaux à l'adresse mail suivante pour toute demande d'information : pnptravaux@cerema.fr

Titre **B** *I*   

Envoyer

POSEZ VOS QUESTIONS SUR SOS PONTS

Poser vos questions sur SOS Ponts ne vous prendra que quelques minutes...

<https://sosponts.recoconseil.fr/onboarding/project>



Décrivez votre demande sur SOS Ponts

Étape 2 sur 2
Décrivez votre demande

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires

Titre de la demande *
Indiquez un nom court qui décrit la demande ou le projet. Inutile d'ajouter le nom de la commune, l'adresse ou le programme.

Adresse
Indiquez une adresse ou une indication pour localiser le lieu, ou laissez vide si ça n'est pas applicable.

Code postal * **Commune ***

Résumé de la demande *
Décrivez votre demande ou projet et son contexte en quelques mots.

Votre besoin ou question *

SOS PONTS - SOLLICITATIONS EN OCCITANIE

De nombreuses communes d'Occitanie ont déjà sollicité SOS Ponts (plus de 70 dossiers).

Pourquoi pas vous ?



Principales questions posées :

comment faire un diagnostic/une inspection ? comment mener un projet de réparation ? trouver un bureau d'études ou une entreprise ? quelles sources de financement ?

SOS PONTS ESSAIE DE... « FAIRE LE PONT »



LES AGENCES TECHNIQUES DEPARTEMENTALES PEUVENT INTEGRER SOS PONTS

Si les ATD veulent...

**Suivre les questions posées par
les communes de leur territoire**



Les ATD peuvent...

Observer le projet

Si les ATD veulent ...

**Suivre les questions posées par les
communes de leur territoire et
contribuer aux réponses apportées**



Les ATD peuvent...

Conseiller le projet

AGENCES TECHNIQUES DEPARTEMENTALES

LES ATD PEUVENT OBSERVER LE PROJET

1



Recevoir un email
quand une commune
de votre territoire
pose une question

2



Consulter la question et
partager avec l'équipe de
suivi, et voir l'historique
éventuel en lien avec la
question posée

3



Accéder aux
recommandations formulées
pour les communes par les
conseillers

4



Recevoir un email dès qu'il
y a du nouveau et **suivre**
les actions mises en place
par la commune

AGENCES TECHNIQUES DEPARTEMENTALES

LES ATD PEUVENT CONSEILLER LE PROJET



1



Recevoir un email quand une commune de votre territoire pose une question

2



Consulter la question et partager avec l'équipe de suivi, et voir l'historique éventuel en lien avec la question posée

3



Accéder aux recommandations formulées pour les communes par les conseillers

4



Compléter la réponse apportée, en partageant des contacts locaux ou des aides spécifiques avec la commune, en proposant une prestation, etc

5



Recevoir un email dès qu'il y a du nouveau et suivre les actions mises en place par la commune

AGENCES TECHNIQUES DEPARTEMENTALES

SOS Ponts ne se substitue absolument pas aux ATD ! (ni aux bureaux d'études, etc...)

Au contraire, SOS Ponts oriente régulièrement les communes vers les ATD de la région Occitanie qui proposent un accompagnement dans le domaine des ouvrages d'art.

Nous avons identifié plusieurs ATD de votre région, mais n'avons pas forcément encore une vision exhaustive ou tous les contacts nominatifs quant à l'assistance en OA.

Voir la fiche ressources [Faire appel à l'ingénierie publique locale pour un accompagnement](#)

Nous pouvons intégrer vos **contacts d'organismes et / ou nominatifs** dans l'outil SOS Ponts pour mieux orienter les communes et vous inviter à suivre les dossiers de votre territoire, et à interagir.

Les ATD qui souhaitent rejoindre SOS Ponts ou désigner un contact nominatif peuvent contacter : sos-ponts@cerema.fr

NOMBRE DE CONSEILLERS, OBSERVATEURS ET PARTENAIRES SOS PONTS

À l'échelle des directions territoriales du Cerema

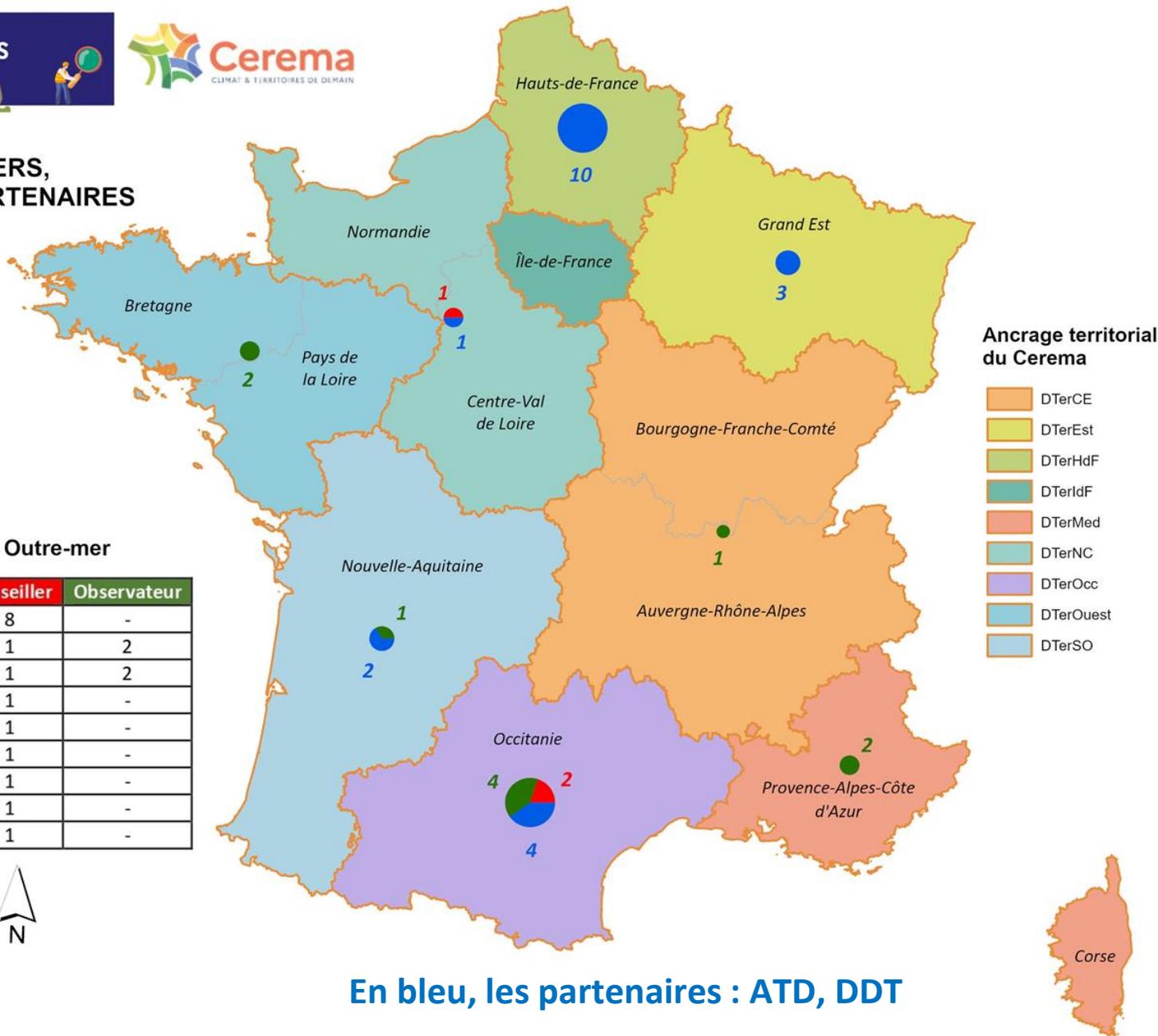
- Conseiller
- Observateur
- Partenaire



À l'échelle nationale et des Outre-mer

	Conseiller	Observateur
France	8	-
La Réunion	1	2
Mayotte	1	2
Guadeloupe	1	-
Guyane	1	-
Martinique	1	-
Saint-Pierre-et-Miquelon	1	-
Nouvelle-Calédonie	1	-
Monaco	1	-

0 45 90 180 Km



En bleu, les partenaires : ATD, DDT

EXPERTISES TERRITOIRES



EXPERTISES.TERRITOIRES

Expertises Territoires est une plate-forme numérique et collaborative, proposée par le Cerema



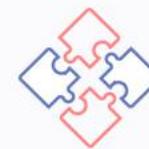
POUR QUI ?

Elus
Agents des collectivités
Agents de l'Etat
Experts
Bureaux d'études
Entreprises
...

POUR QUOI ?



Trouvez rapidement des réponses à vos questions



Mutualisez les apprentissages et les retours d'expérience



Inspirez-vous des bonnes pratiques et formez-vous en continu sur vos domaines



Co-construisez des solutions pour vos territoires

LA COMMUNAUTÉ PONTS SUR



La **Communauté Ponts** est une communauté **métier**, d'**échanges** et d'**entraide** :

- **partager sur des problématiques**
- **assurer une veille**
(par ex les dernières publications techniques)
- **communiquer / échanger des informations**
(fil d'actualité, événements...)
- **élargir son réseau de contacts**
(profils divers, portée nationale)

Trouver des retours d'expériences, des contacts, des méthodes, en échangeant avec des pairs



Je pose ma question sur le forum de la
Communauté Ponts d'[Expertises Territoires](#)



Des gestionnaires de patrimoine
d'ouvrages d'art partagent leurs
expériences et des ressources



Je consulte les réponses sur le forum
pour savoir comment les autres
gestionnaires s'y prennent



Je partage à mon tour mon expérience
quand d'autres gestionnaires posent
une question sur le forum



Je consulte les ressources dans la boîte à
outils sur les différentes méthodes

LA COMMUNAUTÉ PONTS SUR



EPCI, ATD, BET, DDT,... : venez découvrir librement la Communauté Ponts !

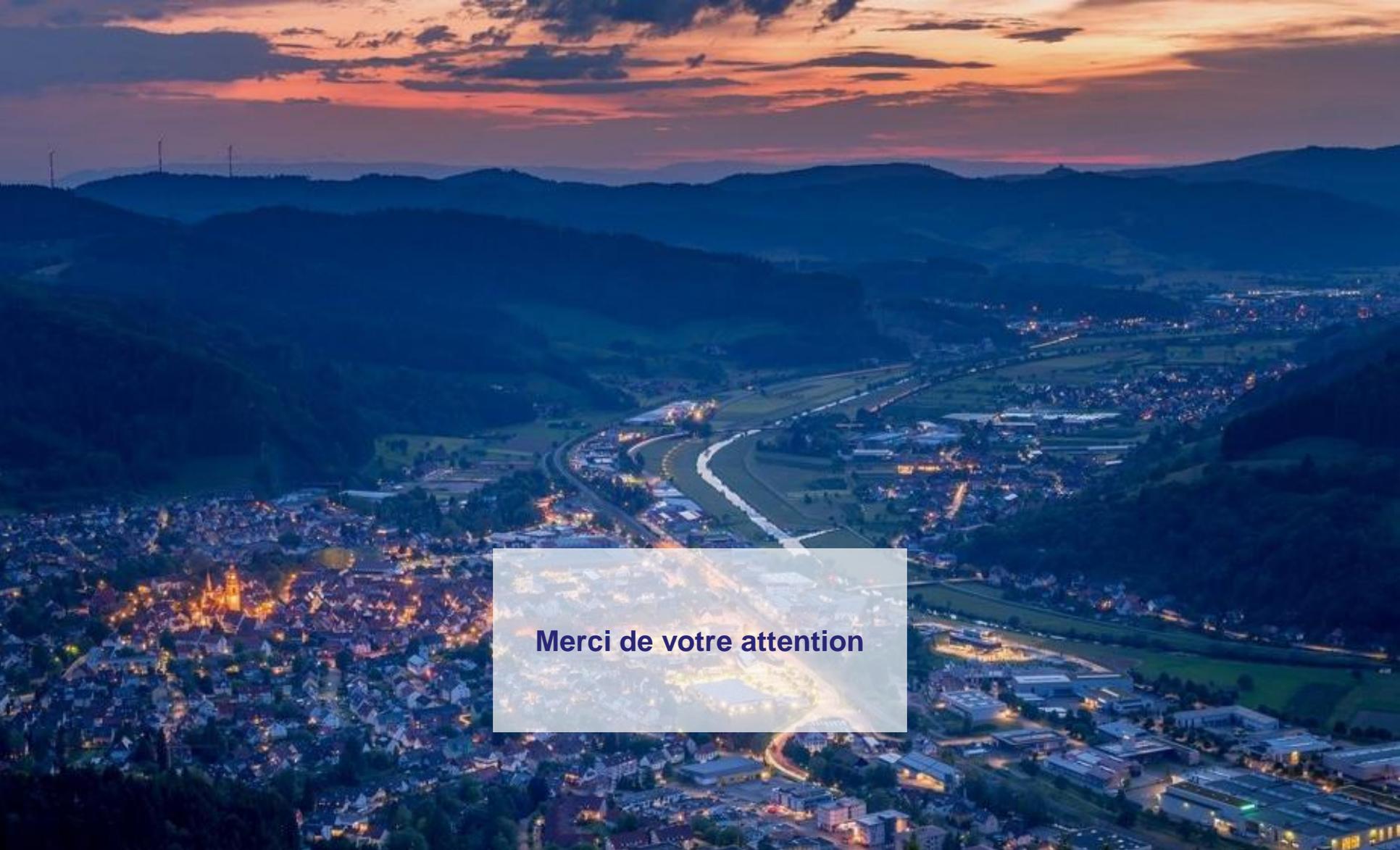
https://www.expertises-territoires.fr/jcms/pl1_27448/fr/communaute-ponts

Si vous n'êtes pas (encore) inscrits sur Expertises.Territoires

- ✓ inscrivez-vous d'abord sur : <https://www.expertises-territoires.fr/>

Déjà inscrits sur ET ? Futurs inscrits sur ET ?

- ✓ Inscrivez-vous ensuite à la Communauté Ponts pour être informés des nouveautés et interagir
- ✓ Vous pouvez contacter renaud.leglise@cerema.fr



Merci de votre attention